

Présents-es :

Mesdames KASSIOTIS, IANNELLO, GIANNONE, SAOLETTI, MONTAUDON, RIBERA, LARIZZA
Messieurs ROUGEMONT , DOUILLET

Excusés-es ou représentés-es : M. LONGO, Mme ROUSSIN représentée par Mme GIANNONE, M.
BAUDET représenté par Mme SAOLETTI, Mme CLERC représentée par Mme KASSIOTIS, Mme
ROMERA, M. VOGEL

Absents-es : M. TROVERO

La séance, présidée par la Vice-Présidente, Monique KASSIOTIS , débute à 18h 00.

Après avoir constaté que le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué le , Madame
LEPAGE, Directrice du CCAS, fait l'appel des membres présents et représentés et constate que le
quorum est atteint.

**1. Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 24
septembre**

M. ROUGEMONT s'abstient car il était absent au dernier CA. Mme SAOLETTI demande la
correction d'un nom et de remplacer le mot « prochain » par « précédent ».

Le procès verbal du 24 septembre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2. Information sur les décisions prises par le Président du CCAS par
délégation en applications des dispositifs de l'article R.123-21 du Code de
l'Action Sociale et des Familles.**

Mme KASSIOTIS fait une lecture des chiffres du tableau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 22 Octobre 2024

Information sur les décisions prises par le Président du CCAS par délégation en application des dispositions de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Les décisions suivantes ont été prises depuis la dernière réunion du Conseil d'Administration, conformément à la délibération n° 2020/09 du 30 juillet 2020 relative aux délégations de compétences :

A/ DÉCISIONS

DATE	OBJET	INTERVENANT	COÛT
	Aucune décision n'a été prise depuis le dernier Conseil d'Administration		

B/ DOMICILIATIONS

DOMICILIATIONS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Total Domiciliations en cours	114	109	114	118	122	120	120	117	119			
Dont Nouvelles Domiciliations	2	4	4	8	4	7	8	0	10			
Dont Renouvellement Domiciliations	8	6	7	3	4	3	5	0	10			
Refus de domiciliation	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
abandon de domiciliation	0	0	0	0	2	0	0	0	0			

Pour information : Moyenne des domiciliations sur l'année :

2015 : 194 / 2016 : 175 / 2017 : 173 / 2018 : 179 / 2019 : 158 / 2020 : 122 / 2021 : 119 / 2022 : 120 / 2023 : 124

3. Information sur les décisions prises par la Présidente de la Commission d'Aide Sociale Facultative par délégation en application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles et de la délibération du Conseil d'Administration n° 2020/09 du 30 juillet 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 22 10 2024

Information sur les décisions prises par la Présidente de la Commission d'Aide Sociale Facultative par délégation en application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles et de la délibération du Conseil d'Administration n° 2020/09 du 30 juillet 2020

Commissions ASF 2023 /2024

	Commissions ASF du 26/09, et du 10/10/23	Commissions ASF du 17/09, et du 01/10/24
Nombre de réunions	2	2
Nombre de demandes instruites	19 dont 1 ajournée	18
Nombre d'aides accordées	13	13
Nombre d'aides rejetées	5	5

AIDES PROPOSÉES	MONTANT	MONTANT
Aide Alimentaire	1 150,00 €	1 000,00 €
Electricité		300,00 €
Charges de santé		180,00 €
Loyer	200,00 €	
TOTAL	1 350,00 €	1 480,00 €
TOTAL CUMULE	12 858,47 €	11 310,62 €
Budget utilisé	24,26 %	21,34%
Solde disponible	40 141,53 €	41 689,38 €

MAJ : Le 02/10/2024

4. Attribution du marché de fournitures et services de restauration collective - correctif

VU l'article L.2124-1 et suivants du Code de la Commande Publique fixant les procédures de publicité et de négociation des offres de la commande publique,

Après examen des offres en commission d'appel d'offres réunie le 11 avril 2024,

Le présent marché est un accord cadre de fournitures courantes et de services, d'un montant supérieur à 221 000€ HT à conclure pour une durée de 4 ans, dans le cadre du groupement de commandes constitué entre la Ville et le CCAS de Fontaine.

Suite à une erreur de saisie dans la délibération précédente du 30 avril 2024, les montants maximums annuels attribués pour chaque lot du marché sont corrigés de la manière suivante :

- pour le lot 3 = Fourniture et livraison de repas pour les résidences autonomes - l'offre de l'entreprise TRAIT'ALPES 38950 Saint Martin Le Vinoux pour un montant maximum annuel de 180 000€ HT.*

Le Conseil d'administration décide :

- d'autoriser la signature de Monsieur le Président, ou de son représentant légal, de tout document y compris les avenants se rapportant à l'attribution de ce marché.***

Les administrateurs souhaitent que les chiffres soient expliqués de manière plus claire.
Le Conseil d'Administration décide :

Délibération n° n°22102024_49_DEL - Attribution du marché de fournitures et services de restauration collective - correctif est adoptée à l'unanimité des membres. 13 voix pour

5. Adhésion au groupement de commandes formé par Territoire d'Energie 38 pour l'achat de gaz - correctif

VU la directive 2003/55/CE du 26 juin 2003 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

VU la loi n°2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières,

VU la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

VU l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015,

VU la convention constitutive du groupement de commandes adoptée le 15 septembre 2014 par Territoire d'Energie 38,

Le CCAS achète aujourd'hui son gaz auprès de l'UGAP (Union des groupements d'achats publics), il est en contrat pour trois années de janvier 2023 à décembre 2025.

La constitution des groupements de commandes se fait souvent en amont des marchés pour permettre la mutualisation des données et des besoins.

Aussi le CCAS s'est rapproché de Territoire d'Energie 38 (TE38) qui est le syndicat intercommunal de l'énergie en Isère et vient de lancer sa campagne pour son prochain groupement de commandes d'achat de gaz.

Par délibération du 14 juin 2023, le CCAS a adhéré au groupement. Cependant, une erreur de date s'est glissée qu'il convient de modifier.

L'adhésion du CCAS sera effective au 01 juillet 2025 au lieu du 01 janvier 2026 précédemment mentionné.

Monsieur ROUGEMONT demande si le même problème se présentera avec l'électricité. Mme LEPAGE explique que nous avons un groupement de communes pour négocier avec le prestataire qui avait fait exploser les prix sans explications. La négociation a enfin abouti et le prix proposé a été révisé.

Monsieur ROUGEMENT demande si nous pouvons sortir d'un groupement de commande, Madame KASSIOTIS explique dès lors que les conditions ne sont pas respectées il y a possibilité de se retirer du groupement par chacune des parties.

Le Conseil d'administration décide :

- d'autoriser le CCAS de Fontaine à rejoindre le groupement formé par Territoire d'Energie 38 (TE38) pour l'achat de gaz au 01 juillet 2025.

Le Conseil d'Administration décide :

Délibération n° n°22102024_50_DEL - Adhésion au groupement de commandes formé par Territoire d'Energie 38 pour l'achat de gaz - correctif est adoptée à l'unanimité des membres présents. 13 voix pour.

6. Budget annexe Résidence autonomie La Cerisaie : Approbation budget primitif 2025

VU les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L 2121-29,

Madame la Vice-Présidente expose aux membres du conseil d'administration les propositions budgétaires élaborées par la Présidente et à transmettre aux autorités de tutelles relatives à la Résidence Autonomie La Cerisaie.

Pour l'exercice 2025, les propositions budgétaires soumises aux administrateurs s'équilibrent à 1 032 000 € pour la section de fonctionnement et à 55 000 € pour la section d'investissement.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, décide d'autoriser à :

- **Voter les propositions budgétaires de la Résidence Autonomie La Cerisaie pour l'exercice 2025.**

Le Conseil d'Administration décide :

Délibération n° n°22102024_51_DEL - Budget annexe Résidence autonomie La Cerisaie : Approbation budget primitif 2025 est adopté à l'unanimité des membres. 13 voix pour.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RESIDENCE AUTONOMIE LA CERISAIE

POSTE COMPTABLE DE



CCAS

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2025

Sommaire	
Documents	Pagination
Exploitation Dépenses	Pages 1 à 4
Exploitation Recettes	Pages 5 à 7
Investissement Dépenses	Page 8
Investissement Recettes	Page 9
Tableau d'activités de l'Établissement	Page 10
Tableau d'indicateurs du personnel	Page 11
Signatures	Pages 12 à 13

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
	ACHATS							
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	17 195.29	14 000.00		18 000.00	18 000.00		18 000.00
60612	ENERGIE -ELECTRICITE	78 107.62	51 000.00		45 000.00	45 000.00		45 000.00
60613	CHAUFFAGE	17 176.71	109 070.00		50 000.00	50 000.00		50 000.00
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS	54.72	200.00		400.00	400.00		400.00
60622	PRODUITS D' ENTRETIEN	1 868.50	4 000.00		3 500.00	3 500.00		3 500.00
60623	FOURNITURES D'ATELIER	858.83	1 500.00		2 000.00	2 000.00		2 000.00
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	486.29	400.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
60625	FOUR. SCOLAIRES, EDUCATIVES ET DE LOISIRS		250.00		800.00	800.00		800.00
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	32.42	400.00		400.00	400.00		400.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES		6 000.00		1 800.00	1 800.00		1 800.00
6063	ALIMENTATION	1 336.31	3 100.00		3 200.00	3 200.00		3 200.00
6066	FOURNITURES MEDICALES		50.00		50.00	50.00		50.00
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6248	TRANSPORTS DIVERS		600.00		300.00	300.00		300.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		150.00		150.00	150.00		150.00
6256	MISSIONS		150.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
6257	RECEPTIONS		2 000.00		500.00	500.00		500.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 379.82	500.00		1 800.00	1 800.00		1 800.00
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	61 055.00	82 000.00		93 000.00	93 000.00		93 000.00
6283	PRESTATION DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	226.26	500.00		800.00	800.00		800.00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		58 400.00		62 000.00	62 000.00		62 000.00
6288	AUTRES							
TOTAL	GROUPE I	179 777.77	334 270.00		286 700.00	286 700.00		286 700.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
6215	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT	38 499.57	52 000.00					
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS		200.00					
6226	HONORAIRES	1 245.00			1 400.00	1 400.00		1 400.00
6331	Versement mobilité	4 181.00	4 750.00		6 000.00	6 000.00		6 000.00
6332	ALLOCATION LOGEMENT	126.00	170.00		240.00	240.00		240.00
6336	COTISATION AU FOND POUR L'EMPLOI HOSPITALIER	4 184.00	4 560.00		5 100.00	5 100.00		5 100.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	123 692.57	130 228.57		131 000.00	131 000.00		131 000.00
64112	NBI - SUP FAM - IND RES		5 000.00					
64114	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	3 806.55			5 000.00	5 000.00		5 000.00
64115	Supplément familial de traitement	368.49			900.00	900.00		900.00
641182	Complément de traitement indiciaire (CTI)	6 104.93			6 000.00	6 000.00		6 000.00
641184	INDEMNIE INFLATION		100.00					
641188	AUTRES	29 172.97	30 000.00		35 000.00	35 000.00		35 000.00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE	70 597.55	99 000.00		102 000.00	102 000.00		102 000.00
641384	INDEMNITE INFLATION							
64511	COTISATIONS URSSAF	26 918.00	37 000.00		39 200.00	39 200.00		39 200.00
64512	COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 289.49	50.00		4 400.00	4 400.00		4 400.00
64513	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	42 373.24	43 000.00		56 500.00	56 500.00		56 500.00
64514	COTISATIONS ASSEDIC	2 879.00	4 500.00		3 900.00	3 900.00		3 900.00
64518	COTISATIONS AUT. ORG. SOCIAUX	1 393.13	1 200.00		1 900.00	1 900.00		1 900.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	1 098.00	1 500.00		1 460.00	1 460.00		1 460.00
TOTAL	GROUPE II	360 929.49	413 258.57		400 000.00	400 000.00		400 000.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
61351	Informatique							
61357	Matériel médical				20 000.00	20 000.00		20 000.00
61358	Autres locations mobilières	397.94	15 150.00		500.00	500.00		500.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	23 010.22	107 500.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00
61528	AUTRES	3 096.96	12 000.00		14 000.00	14 000.00		14 000.00
61551	MATERIEL MEDICAL	240.91	660.00		300.00	300.00		300.00
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	503.48	2 970.00		2 500.00	2 500.00		2 500.00
61561	INFORMATIQUE	304.27	800.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
61562	MATERIEL MEDICAL	2 023.34	2 000.00		2 000.00	2 000.00		2 000.00
61568	AUTRES	15 383.71	22 000.00		15 000.00	15 000.00		15 000.00
6161	MULTIRISQUES	2 731.27	600.00		2 800.00	2 800.00		2 800.00
6163	ASSURANCE TRANSPORT	266.10	350.00		400.00	400.00		400.00
6166	MATERIELS	5 403.84	6 000.00		6 000.00	6 000.00		6 000.00
61681	Assurance maladie, maternité et accident du trava		3 000.00		3 000.00	3 000.00		3 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES							
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	122.00	5 000.00		30 000.00	30 000.00		30 000.00
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	420.78	800.00		500.00	500.00		500.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		50.00		50.00	50.00		50.00
63512	TAXES FONCIERES							
637	AUTRES IMPOTS,TAXES,VERS.ASSIMILES							
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		1 000.00		1 000.00	1 000.00		1 000.00
6571	SUBV. AUX ASSOC. PARTICIPANT VIE SOC.DES USAGERS							
6578	AUTRES SUBVENTIONS		600.00					
6588	AUTRES	0.89	350.00		200.00	200.00		200.00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT. S/ OPE. DE GESTION				93 550.00	93 550.00		93 550.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	526.00						
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 129.83			15 000.00	15 000.00		15 000.00
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS							
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 553.34	36 000.00		37 000.00	37 000.00		37 000.00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION		4 926.43					

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
TOTAL	GROUPE III	96 114.88	221 756.43		345 300.00	345 300.00		345 300.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		636 822.14	969 285.00		1 032 000.00	1 032 000.00		1 032 000.00
002	Déficit d'exploitation reporté							
005	Amortissements comptables excédentaires différés							
006	Excédent d'exploitation prévisionnel de l'exercic							
	TOTAL EQUILIBRE	636 822.14	969 285.00		1 032 000.00	1 032 000.00		1 032 000.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Produits de la tarification							
73313 73418	PRIX DE JOURNEE AUTRES ETS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	190 723.50 543 934.47	773 200.00		15 000.00 809 695.00	15 000.00 809 695.00		15 000.00 809 695.00
TOTAL	GROUPE I	734 657.97	773 200.00		824 695.00	824 695.00		824 695.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
707	VENTES DE MARCHANDISES	394.50	1 300.00		1 200.00	1 200.00		1 200.00
747	FONDS A ENGAGER	21 235.03	10 000.00					
7483	FORFAIT AUTONOMIE	27 670.00	27 500.00		27 670.00	27 670.00		27 670.00
7488	AUTRES							
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1.84	7 920.00		10 491.71	10 491.71		10 491.71
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL							
6459	REM.S/CHARGES DE SECURITE SOC.ET PREVOYANCE							
TOTAL	GROUPE II	49 301.37	46 720.00		39 361.71	39 361.71		39 361.71
Groupe	III. Produits financiers produits non encaissabl							
	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
7718	AUTRES	43.09	7 000.40					
777	QUOTE-PART DES SUB. D'INV. VIREES AU RESULT.D'EXE	363.00			400.00	400.00		400.00
	AUTRES PRODUITS							
7815	REPRISES SUR PROVISIONS EXPLOITATION		20 000.00		20 000.00	20 000.00		20 000.00
TOTAL	GROUPE III	406.09	27 000.40		20 400.00	20 400.00		20 400.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		784 365.43	846 920.40		884 456.71	884 456.71		884 456.71
002	Excédent d'exploitation reporté		122 364.60		147 543.29	147 543.29		147 543.29
005	Amortissements comptables déficitaires différés							
006	Déficit d'exploitation prévisionnel de l'exercice							

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
	TOTAL EQUILIBRE	784 365.43	969 285.00		1 032 000.00	1 032 000.00		1 032 000.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -1- EMPLOIS
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
165	Remboursement des dettes financières			
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 880.40	10 000.00	10 000.00
2013 2031 2141 2154 2181 2183 13988 1572	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
	FRAIS D'EVALUATION	1 700.00	3 000.00	
	FRAIS D'ETUDES			
	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI, BAT.PUBLICS	2 534.71		
	MATERIEL ET OUTILLAGE			
	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT		33 260.00	24 600.00
	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			
	AUTRES SUBVENTIONS(non budgétaire)	363.00	740.00	400.00
	PROVISIONS POUR GROS ENTRET.OU GRANDES REVIS.(PGE			20 000.00
TOTAL		9 478.11	47 000.00	55 000.00
001 004 003	Déficit d'investissement reporté Amortissements comptables excédentaires différés Excédent prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS		9 478.11	47 000.00	55 000.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -2- RESSOURCES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
10222	Augmentation des fonds propres F.C.T.V.A.		1 000.00	1 000.00
1572	Dotations aux provisions PROVISIONS POUR GROS ENTRET.OU GRANDES REVIS.(PGE			
165	Augmentation des dettes financières DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 299.50	10 000.00	10 000.00
28013	Autres FRAIS D'EVALUATION			
28141	CONST. SUR SOL D'AUTRUI BATIMENTS PUBLICS	21 859.00	20 000.00	29 000.00
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	13 906.34	13 945.00	8 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALE AGENCEMENTS AMENAG. DIVERS	53.00	55.00	3 500.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 735.00	2 000.00	3 500.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL		39 852.84	47 000.00	55 000.00
001	Excédent d'investissement reporté			
004	Amortissements comptables déficitaires différés			
007	Déficit prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		39 852.84	47 000.00	55 000.00

2. Activité de l'Etablissement ou du Service

Nature	Nombre théorique au BP n	Nombre prévisionnel n	Nombre réalisé n	Taux d'occupation	Ecart	
					Nombre	%
Activité réalisée	(1)		(2)	(3) = (2)/(1)	(4) = (2)-(1)	(5) = (4)/(1)
TOTAL en journées						
Externat						
Semi Internat	27 000	24 400	24 781	0,92	-2219	-0,082
Internat						
Autre						
Autre						
Autre						

EHPAD

Situation constatée au plus tard le 30 septembre

30/09 n - 3	30/09 n - 2	30/09 n - 1	30-09 n
----------------	----------------	----------------	------------

GROUPES ISO RESSOURCES

Nombre de résidents GIR I				
Nombre de résidents GIR II	2	1	2	3
Nombre de résidents GIR III	3	4	2	5
Nombre de résidents GIR IV	17	15	17	14
Nombre de résidents GIR V	12	14	16	15
Nombre de résidents GIR VI	39	35	40	38

CCAS DE FONTAINE - RESIDENCE AUTONOMIE LA CERISAIE - 2025

Catégorie	A (réel) Temps plein	B (réel) Temps partiel		C (réel) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (6)	Ecart (5)- (6)	
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) =(1)+(3)			
(7)								
1	Direction/Encadrement Total 1		2	1	2	1	0,5	0,5
2	Administration/Gestion Total 2	1			1	1	1	
3	services généraux et restauration Total 3	4	6	1,6	10	5,6	5,6	
4	Socio-éducatif Total 4		1	0,25	1	0,25	0,25	
5	Paramédical Total 5	1			1	1	1	
6	Médical Total 6							
7	Autres fonctions (préciser) Total 7							
TOTAL		6	9	2,85	15	8,85	8,35	0,5

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents :

Nombre de membres exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par M. Franck LONGO, Maire de Fontaine

A Fontaine, le

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

A Fontaine, le

Les membres du Conseil d' Administration :

La section d'investissement

Mme KASSIOTIS

Mme ROUSSIN
Les dépenses d'investissements

Mme GIANNONE

Mme SAOLETTI

20 - Immobilisations incorporelles

En 2024, une évaluation externe a été faite. Cette évaluation doit être faite tous les 3 ans.

21 - Immobilisations corporelles

Les dépenses prévues à ce chapitre sont en diminution de 20 % par rapport au BP 2024.

Ce chapitre concerne les installations et aménagements tels que l'agencement du nouveau local, la coiffure, les achats de matériels de bureau ou informatique, les achats de mobilier.

Le parc informatique a été renouvelé quasi intégralement en 2024.

027 - Immobilisations financières

Ce chapitre comptabilise les reprises sur provision pour gros travaux afin de diminuer l'impact de l'évolution de la redevance lié aux travaux réalisés par la bailleur.

Mme IANNELLO

Mme LARIZZA

M. VOGEL

Mme RIBERA

M. DOUILLET

Mme MONTAUDON
Les recettes d'investissements

M. ROUGEMONT

M. BAUDET

Chapitre 10 222 : Les reversements du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) correspond à la compensation à un taux forfaitaire de la TVA acquittée sur une partie des dépenses de fonctionnement et d'investissement faits à N-2. .

L'amortissement des immobilisations corporelles correspond à une partie de la valeur du bien concerné. L'amortissement sur les immobilisations évalue la valeur du bien (valeur d'achat généralement) sur plusieurs années. La durée d'amortissement des immobilisations est donnée par les impôts. Elle diffère selon la nature du bien.

Mme ROMERA Sophie

Mme CLERC

M. TROVERO

Mme MOINE

Nature du bien	Durée d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Ordinateur et logiciels	3 ans
véhicule	5 ans

Certifié exécutoires par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en Préfecture le

, et de la publication le

A

, le

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif.

La présente note répond à cette obligation pour le budget annexe de la résidence autonomie La Cerisaie.

Le budget primitif propose l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires d'annualité, d'unité, d'équilibre et d'antériorité. Il établit la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux occupants de la résidence autonomie La Cerisaie.

La section de fonctionnement

011 - Les charges à caractère général

Les charges à caractère général diminuent de 14 % par rapport au budget 2024

Les charges d'eau sont stables et **les charges d'électricité et de chauffage** ont été estimées en fonction de l'augmentation des tarifs.

Il est à noter une forte augmentation des charges liées aux produits d'entretien, notamment car une révision est prévue en juillet 2025 et il a été constaté une augmentation des consommations liées aux problématiques des travaux et de perte d'autonomie des résidents.

La Résidence prend également à sa charge les dépenses de papier et fournitures pour les animations dont les prix sont en hausses.

Les dépenses liées aux fournitures hôtelières et à l'alimentation sont stabilisées.

016 - Dépenses affectées à la structure

Ce chapitre regroupe toutes les charges concourant au fonctionnement de la structure. Elles évoluent en 2025 en raison d'une provision.

Concernant la redevance due à AIH, propriétaire bailleur de la structure, la résidence autonomie fait l'objet d'un bail emphytéotique jusqu'en 2035. Cette dépense comprend les intérêts d'emprunts qu'AIH est en droit de refacturer. Elle est établit **selon un plan pluriannuel de financement**.

2024	2025	
107 500 €	100 000€	6132 - locations immobilières

Concernant les assurances, il est à noter des augmentations annoncées qui ont intégrées dans le prévisionnel proposé.

Concernant les autres frais divers : cette ligne est créditée de 30 000 €, soit 25 000 € de plus que l'an passé. Elle vise à couvrir toutes les urgences liées au bâtiment. Pour exemple, le traitement si nécessaire contre La légionellose,(8000 euros) , les punaises de lit (10 000 pour une 10eme de logement)...

012 - les charges liées à la rémunération des personnels

Ce chapitre est en baisse, passant de 413 258,57 € au BP 2024 à 400 000€ pour le BP 2025.

Une réorganisation a été mise en place lors du changement de direction, incluant le recrutement d'un agent d'accueil à mi temps.

Recettes de Fonctionnement

La section Recettes de fonctionnement regroupe :

017- Les produits de la tarification :

Les produits de la tarification évoluent de + 6 % par rapport à 2024.

Il s'agit des loyers encaissés, établis selon un prix de journée et un taux d'occupation. Cette ligne comprend également les encaissements des repas achetés (voir ligne 6282 - prestation d'alimentation extérieure). A noter également un loyer, correspondant à une convention de mise à disposition d'un appartement T5 pour le service logement et permettant l'hébergement d'un couple de personnes âgées. Le logement loué se situe au RDC de la résidence.

Le prix de journée en 2024 est à la Cerisaie de 29,75 €, nous avons estimé une augmentation de 1,5 % pour 2025 soit 30,20 €. Pour une occupation de 65 appartement sur 75 soit un taux d'occupation de 87 %. Dans le cadre des travaux nous mobilisons des appartements pour logements transitoires.

018 - Les produits relatifs à l'exploitation :

Ces recettes diminuent de 22 % en 2025.

on retrouve dans ce chapitre les ventes de marchandises sous forme de tickets aux résidents (lavage du linge,glaces ...). Le forfait autonomie apparaît également pour 27 500 € qui correspond au financement de l'intervention de l'éducateur sportif.

002 - Résultats de fonctionnement reporté : Reprise des résultats de fonctionnement N-1 :

Il s'agit des excédents de fonctionnement cumulés à la fin de l'exercice 2023, ils s'élèvent à

147 543,29€.

7. Budget annexe Résidence autonomie La Roseraie : Approbation budget primitif 2025

VU les dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment à son article L 2121-29,

Madame la Vice-Présidente expose aux membres du conseil d'administration les propositions budgétaires élaborées par le Président et à transmettre aux autorités de tutelles relatives à la Résidence Autonomie La Roseraie.

Pour l'exercice 2025, les propositions budgétaires soumises aux administrateurs s'équilibrent à 930 000 € pour la section de fonctionnement et à 49 000 € pour la section d'investissement.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré, décide d'autoriser à :

- Voter les propositions budgétaires de la Résidence Autonomie La Roseraie pour l'exercice 2025.***

Le Conseil d'Administration décide :

Délibération n°22102024_52_DEL - Budget annexe Résidence autonomie La Roseraie : Approbation budget primitif 2025 est adoptée à l'unanimité des membres. 13 voix pour.

Madame MASCOLO, Directrice des Résidences autonomie fait une présentation des propositions budgétaires 2025 des budgets des résidences autonomie La Cerisaie et la Roseraie.

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif.

La présente note répond à cette obligation pour le budget annexe de la résidence autonomie La Roseraie.

Le budget primitif propose l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires d'annualité, d'unité, d'équilibre et d'antériorité. Il établit la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux occupants de la résidence autonomie La Roseraie.

La section de fonctionnement

011 - les charges à caractère général

Les charges à caractère général évoluent de 17 % par rapport au BP 2024.

Les charges d'eau sont stables et les charges d'électricité ont été estimées en fonction de l'augmentation des tarifs.

Pas de charges de chauffage, puisque la résidence bénéficie d'un chauffage collectif que AIH refacture dans les charges générales payées par la résidence.

Il est à noter une forte augmentation des charges liées aux produits d'entretien, notamment car une révision est prévue en juillet 2025 et il a été constaté une augmentation des consommations liées aux problématiques des travaux et de perte d'autonomie des résidents.

La Résidence prend également à sa charge les dépenses de papier et fournitures pour les animations dont les prix sont en hausses.

Les dépenses liées aux fournitures hôtelières et à l'alimentation sont globalement stabilisées.

016 - Dépenses affectées à la structure

Ce chapitre regroupe toutes les charges concourant au fonctionnement de la structure. Il évolue de 47 % en 2025 en raison de la constitution d'une provision pour les urgences.

Concernant la redevance due à AIH, propriétaire bailleur de la structure. Pour rappel, la résidence autonomie fait l'objet d'un bail emphytéotique jusqu'en 2035. Cette ligne comprend les intérêts d'emprunts qu'AIH est en droit de refacturer. Elle est établit selon un Plan Pluriannuel de financement.

2024	2025	
55 900 €	57 000 €	6132 - locations immobilières

Suite au remplacement du dispositif d'appel malade, les dépenses liées aux réparations ont été diminuées.

Concernant les assurances, il est à noter des augmentations annoncées qui ont intégrées dans le prévisionnel proposé.

Concernant les autres frais divers : cette ligne est créditée de 30 000 €, soit 25 000€ de plus que l'an passé. Elle vise à couvrir toutes les urgences liées au bâtiment. Pour exemple, certains résidents ont des troubles cognitifs de plus en plus graves, sans pour autant qu'un accompagnement spécialisé soit mis en place. Des déchets en tous genres se retrouvent dans les toilettes, entraînant un débordement dans les couloirs. L'intervention en urgence d'un prestataire spécialisé est alors nécessaire. Légionellose (8000 euros), punaises de lit (10 000 euros pour une 10eme de logement)...

012 - les charges liées à la rémunération des personnels

La masse salariale est légère diminution par rapport à l'exercice 2024, elle diminue de 1,30 % en 2025.

Une réorganisation a été mise en place lors du changement de direction, incluant le recrutement d'un agent d'accueil à mi temps.

Recettes de Fonctionnement

La section Recettes de fonctionnement regroupe :

017 - Les produits de la tarification :

Les produits de la tarification évoluent peu, ils diminuent de 0,8 % par rapport à 2024.

Il s'agit des loyers encaissés, établis selon un prix de journée et un taux d'occupation. Cette ligne comprend également les encaissements des repas achetés (voir ligne 6282 - prestation d'alimentation extérieure). A noter également un loyer encaissé, correspondant à une convention passée avec une maison parentale d'insertion (38 petits pas), pour permettre l'hébergement de jeunes couples avec enfants. Le logement loué se situe au 6 ème étage de la résidence.

Le prix de journée en 2024 à la Roseraie est de 26,93 € nous estimons une augmentation de 1,5 % pour 2025 soit 27,33 €. avec un taux d'occupation de 65 appartements sur 70 soit 93 %.

Une redevance pour les services du coiffeur apparaît également, pour 1 500 € annuels.

018- Les produits relatifs à l'exploitation :

Les produits relatifs à l'exploitation diminuent de 27 % par rapport à 2024.

on retrouve dans ce chapitre les ventes de marchandises sous forme de tickets aux résidents (lavage du linge, ...). Le forfait autonomie apparaît également pour 27 296 € qui correspond au financement de l'intervention de l'éducateur sportif.

002 - Résultats de fonctionnement reporté : Reprise des résultats de fonctionnement N-2 : en 2023, un important travail avait été engagé pour récupérer les sommes dues au titre de l'aide sociale légale, notamment auprès de départements situés dans des régions autres qu'AURA. Ce travail a porté ses fruits, puisqu'un excédent de fonctionnement s'est dégagé pour 110 352,16 €.

La section d'investissement

Cette section comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la résidence autonomie

Les dépenses d'investissements

21 - Immobilisations corporelles

Ces dépenses prévisionnelles sont en diminution de 21 % par rapport à l'exercice précédent.

Ce chapitre concerne les installations et aménagements tels que l'agencement du nouveau local coiffure, les achats de matériels de bureau ou informatique, les achats de mobilier.

Le parc informatique a été renouvelé quasi intégralement en 2024.

Les recettes d'investissements

Les reversements du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) correspond à la compensation à un taux forfaitaire de la TVA acquittée sur une partie des dépenses de fonctionnement et d'investissement faits à N-2. .

L'amortissement des immobilisations corporelles correspond à une partie de la valeur du bien concerné. L'amortissement sur les immobilisations étale la valeur du bien (valeur d'achat généralement) sur plusieurs années. La durée d'amortissement des immobilisations est donnée par les impôts. Elle diffère selon la nature du bien.

Nature du bien	Durée d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans
Mobilier	10 ans
Ordinateur et logiciels	3 ans
véhicule	5 ans

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RESIDENCE AUTONOMIE LA ROSERAIE

POSTE COMPTABLE DE



CCAS

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2025

Sommaire	
Documents	Pagination
Exploitation Dépenses	Pages 1 à 4
Exploitation Recettes	Pages 5 à 7
Investissement Dépenses	Page 8
Investissement Recettes	Page 9
Tableau d'activités de l'Établissement	Page 10
Tableau d'indicateurs du personnel	Page 11
Signatures	Pages 12 à 13

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
	ACHATS							
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	11 903.63	14 400.00		13 000.00	13 000.00		13 000.00
60612	ENERGIE -ELECTRICITE	20 000.00	31 772.00		40 000.00	40 000.00		40 000.00
60621	COMBUSTIBLES ET CARBURANTS		300.00		400.00	400.00		400.00
60622	PRODUITS D' ENTRETIEN	620.32	3 200.00		3 500.00	3 500.00		3 500.00
60623	FOURNITURES D'ATELIER	1 873.80	2 500.00		2 000.00	2 000.00		2 000.00
60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	397.51	650.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
60625	FOUR. SCOLAIRES, EDUCATIVES ET DE LOISIRS		300.00		800.00	800.00		800.00
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	99.84	500.00		400.00	400.00		400.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	101.82	900.00		1 800.00	1 800.00		1 800.00
6063	ALIMENTATION	2 412.40	2 600.00		2 400.00	2 400.00		2 400.00
6066	FOURNITURES MEDICALES	156.60	70.00		50.00	50.00		50.00
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6248	TRANSPORTS DIVERS		520.00		300.00	300.00		300.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		150.00		150.00	150.00		150.00
6256	MISSIONS	76.26	150.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
6257	RECEPTIONS	245.24	1 000.00		500.00	500.00		500.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 716.89	900.00		1 800.00	1 800.00		1 800.00
6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR		80 000.00		93 000.00	93 000.00		93 000.00
6283	PRESTATION DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	366.06	500.00		800.00	800.00		800.00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	56 223.00	52 500.00		62 000.00	62 000.00		62 000.00
6288	AUTRES		500.00					
TOTAL	GRUPE I	96 193.37	193 412.00		225 900.00	225 900.00		225 900.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	II. Dépenses afférentes au personnel							
6215	PERSONNEL AFFECTE A L'ETABLISSEMENT	10 632.10						
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS		104 000.00					
6226	HONORAIRES	885.00			1 500.00	1 500.00		1 500.00
6331	Versement mobilité	5 623.00	7 600.00		6 000.00	6 000.00		6 000.00
6332	ALLOCATION LOGEMENT	192.00	200.00		240.00	240.00		240.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS CNFPT	8.90						
6336	COTISATION AU FOND POUR L'EMPLOI HOSPITALIER	5 428.00	4 500.00		5 100.00	5 100.00		5 100.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	124 501.55	80 000.00		120 000.00	120 000.00		120 000.00
64112	NBI - SUP FAM - IND RES		4 000.00		5 000.00	5 000.00		5 000.00
64114	Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	3 385.49			5 000.00	5 000.00		5 000.00
64115	Supplément familial de traitement	24.87			100.00	100.00		100.00
641184	INDEMNIE INFLATION							
641188	AUTRES	18 002.92	25 000.00		20 000.00	20 000.00		20 000.00
64131	REMUNERATION PRINCIPALE	150 619.77	100 000.00		122 000.00	122 000.00		122 000.00
641384	INDEMNITE INFLATION							
6417	APPRENTIS	3 589.97						
64511	COTISATIONS URSSAF	47 066.69	32 539.89		47 200.00	47 200.00		47 200.00
64512	COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 738.98			1 000.00	1 000.00		1 000.00
64513	COTISATIONS CAISSES DE RETRAITE	46 773.37	23 000.00		32 460.00	32 460.00		32 460.00
64514	COTISATIONS ASSEDIC	6 151.97	6 190.00		6 400.00	6 400.00		6 400.00
64518	COTISATIONS AUT. ORG. SOCIAUX	1 434.03	1 000.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	1 165.32	2 000.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL				10 000.00	10 000.00		10 000.00
TOTAL	GROUPE II	427 223.93	390 029.89		385 000.00	385 000.00		385 000.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	III. Dépenses afférentes à la structure							
61357	Matériel médical				20 000.00	20 000.00		20 000.00
61358	Autres locations mobilières	100.69	14 500.00		500.00	500.00		500.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	11 299.29	55 900.00		57 000.00	57 000.00		57 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	34 996.90	61 215.00		60 000.00	60 000.00		60 000.00
61528	AUTRES	11 932.32	12 000.00		14 000.00	14 000.00		14 000.00
61551	MATERIEL MEDICAL	1 642.39	500.00		300.00	300.00		300.00
61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES		1 500.00		6 000.00	6 000.00		6 000.00
61561	INFORMATIQUE	313.54	500.00		1 500.00	1 500.00		1 500.00
61562	MATERIEL MEDICAL	4 087.29	2 000.00		500.00	500.00		500.00
61568	AUTRES	8 238.95	15 000.00		15 000.00	15 000.00		15 000.00
6161	MULTIRISQUES	392.96	770.00		1 000.00	1 000.00		1 000.00
6163	ASSURANCE TRANSPORT	332.61	350.00		400.00	400.00		400.00
6166	MATERIELS	4 468.90	4 200.00		5 000.00	5 000.00		5 000.00
6167	ASSURANCES CAPITAL DECES TITULAIRES							
61681	Assurance maladie, maternité et accident du trava	2 886.52	4 320.00		4 300.00	4 300.00		4 300.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 915.10	5 000.00		30 000.00	30 000.00		30 000.00
623	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES				500.00	500.00		500.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		50.00		50.00	50.00		50.00
63512	TAXES FONCIERES							
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR				1 000.00	1 000.00		1 000.00
6578	AUTRES SUBVENTIONS							
6588	AUTRES	1.11	200.00		200.00	200.00		200.00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT. S/ OPE. DE GESTION				64 850.00	64 850.00		64 850.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR							
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPREC., PROVISIONS							
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 976.56	38 000.00		37 000.00	37 000.00		37 000.00
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION		776.47					

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -1- DEPENSES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
TOTAL	GROUPE III	121 585.13	216 781.47		319 100.00	319 100.00		319 100.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		645 002.43	800 223.36		930 000.00	930 000.00		930 000.00
002 005 006	Déficit d'exploitation reporté Amortissements comptables excédentaires différés Excédent d'exploitation prévisionnel de l'exercic		65 616.64					
	TOTAL EQUILIBRE	645 002.43	865 840.00		930 000.00	930 000.00		930 000.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	I. Produits de la tarification							
73218	AUTRES ETS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	10 079.32						
73313	PRIX DE JOURNEE	306 705.26						
73418	AUTRES ETS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX	467 526.56	748 340.00		741 973.00	741 973.00		741 973.00
TOTAL	GROUPE I	784 311.14	748 340.00		741 973.00	741 973.00		741 973.00

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
Groupe	II. Autres produits relatifs à l'exploitation							
707	VENTES DE MARCHANDISES	98.00	1 000.00		1 200.00	1 200.00		1 200.00
7087	Remb.de frais par les budgets annexes et comptes							
7483	FORFAIT AUTONOMIE	298.00	25 000.00		25 296.00	25 296.00		25 296.00
7488	AUTRES							
7548	AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	936.00						
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0.94	14 500.00		5 778.84	5 778.84		5 778.84
6419	REMBOURSEMENT S/REM. PERSONNEL NON MEDICAL	27 887.01	52 000.00		35 000.00	35 000.00		35 000.00
6459	REM.S/CHARGES DE SECURITE SOC.ET PREVOYANCE							
TOTAL	GROUPE II	29 219.95	92 500.00		67 274.84	67 274.84		67 274.84
Groupe	III. Produits financiers produits non encaissabl							
	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
7718	AUTRES		15 000.00					
777	QUOTE-PART DES SUB. D'INV. VIREES AU RESULT.D'EXE	359.00			400.00	400.00		400.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 081.04						
	AUTRES PRODUITS							
7815	REPRISES SUR PROVISIONS EXPLOITATION		10 000.00		10 000.00	10 000.00		10 000.00
TOTAL	GROUPE III	7 440.04	25 000.00		10 400.00	10 400.00		10 400.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		820 971.13	865 840.00		819 647.84	819 647.84		819 647.84
002	Excédent d'exploitation reporté				110 352.16	110 352.16		110 352.16
005	Amortissements comptables déficitaires différés							

III - VOTE DU BUDGET

A - EXPLOITATION -2- RECETTES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Reel N-2 (1)	Budget exécutoire N-1 (2)	Reconductions (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)	Dép. / Rec. autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
006	Déficit d'exploitation prévisionnel de l'exercice							
	TOTAL EQUILIBRE	820 971.13	865 840.00		930 000.00	930 000.00		930 000.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -1- EMPLOIS
 C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
165	Remboursement des dettes financières DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 442.40	10 000.00	10 000.00
	Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé			
2013	FRAIS D'EVALUATION	1 700.00	3 000.00	
2141	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI, BAT.PUBLICS	19 281.50	36 270.00	28 600.00
2145	CONST.SOL AUTRUI,INSTAL,GENE,AGENC.ET AMENAGNT			
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE			
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT, AMENAGEMENT			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			
2184	MOBILIER			
2013	FRAIS D'EVALUATION			
13988	AUTRES SUBVENTIONS(non budgétaire)	359.00	730.00	400.00
1572	PROVISIONS POUR GROS ENTRET.OU GRANDES REVIS.(PGE			10 000.00
TOTAL		25 782.90	50 000.00	49 000.00
001	Déficit d'investissement reporté			
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
003	Excédent prévisionnel d'investissement			
	TOTAL GENERAL DES EMPLOIS	25 782.90	50 000.00	49 000.00

III - VOTE DU BUDGET

B - INVESTISSEMENT -2- RESSOURCES
C - cadre normalisé de présentation du budget

Comptes	Libellés	Réel N-2	Budget exécutoire N-1	Budget prévisionnel
10222	Augmentation des fonds propres			
	F.C.T.V.A.		2 000.00	2 000.00
1572	Dotations aux provisions			
	PROVISIONS POUR GROS ENTRET.OU GRANDES REVIS.(PGE			
165	Augmentation des dettes financières			
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	4 195.50	10 000.00	10 000.00
28013	Autres			
	FRAIS D'EVALUATION			
2805	CONCESSIONS & DROITS SIMILAIRES, BREVET LICENCE		600.00	
28141	CONST. SUR SOL D'AUTRUI BATIMENTS PUBLICS	22 718.60	20 000.00	23 000.00
28154	MATERIEL ET OUTILLAGE	10 998.99	10 000.00	12 000.00
28181	INSTALLATIONS GENERALE AGENCEMENTS AMENAG. DIVERS	1 486.00	2 500.00	
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 124.00	2 300.00	2 000.00
28184	MOBILIER	2 123.97	2 000.00	
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	525.00	600.00	
TOTAL		43 172.06	50 000.00	49 000.00
001	Excédent d'investissement reporté			
004	Amortissements comptables déficitaires différés			
007	Déficit prévisionnel d'investissement			
TOTAL GENERAL		43 172.06	50 000.00	49 000.00

2. Activité de l'Etablissement ou du Service

Nature	Nombre théorique au BP n	Nombre prévisionnel n	Nombre réalisé n	Taux d'occupation	Ecart	
					Nombre	%
Activité réalisée	(1)		(2)	(3) = (2)/(1)	(4) = (2)-(1)	(5) = (4)/(1)
TOTAL en journées						
Externat						
Semi Internat						
Internat	25 100	23 700	23 197	0,92	-1903	-0,075
Autre						
Autre						
Autre						

EHPAD

Situation constatée au plus tard le 30 septembre

30/09 n - 3	30/09 n - 2	30/09 n - 1	30-09 n
----------------	----------------	----------------	------------

GROUPES ISO RESSOURCES

Nombre de résidents GIR I				1
Nombre de résidents GIR II				2
Nombre de résidents GIR III	3	4	9	8
Nombre de résidents GIR IV	8	8	19	17
Nombre de résidents GIR V	11	8	5	4
Nombre de résidents GIR VI	43	44	33	34

CCAS DE FONTAINE - RESIDENCE AUTONOMIE LA ROSERAIE - 2025

Catégorie	A (réel) Temps plein	B (réel) Temps partiel		C (réel) Total		Nombre d'équivalents temps plein au précédent compte administratif (6)	Ecart (5)-(6) (7)
	Nombre d'agents (1)	Nombre d'agents (2)	Nombre d'équivalents temps plein (3)	Nombre d'agents (4) = (1) + (2)	Nombre d'équivalents temps plein (5) = (1)+(3)		
1 Direction/Encadrement Total 1		2	1	2	1	0,5	0,5
2 Administration/Gestion Total 2	1			1	1	1	
3 services généraux et restauration Total 3	6	6	1,6	12	7,6	5,6	2
4 Socio-éducatif Total 4		1	0,25	1	0,25	0,25	
5 Paramédical Total 5	1			1	1	1	
6 Médical Total 6							
7 Autres fonctions (préciser) Total 7							
TOTAL	8	9	2,85	17	10,85	8,35	2,5

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents :

Nombre de membres exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par M. Franck LONGO, Maire de Fontaine

A Fontaine, le

Délibéré par le Conseil d'Administration, réuni en session ordinaire

A Fontaine, le

Les membres du Conseil d' Administration :

Mme KASSIOTIS	Mme ROUSSIN	Mme GIANNONE	Mme SAOLETTI
Mme IANNELLO	Mme LARIZZA	M. VOGEL	Mme RIBERA
M. DOUILLET	Mme MONTAUDON	M. ROUGEMONT	M. BAUDET
Mme ROMERA Sophie	Mme CLERC	M. TROVERO	Mme MOINE

Certifié exécutoires par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en Préfecture le , et de la publication le

A , le

La séance est levée à 19h.